



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



LA LOTERIE DU V B

Et voici qu'approche le moment fatidique, le moment où chaque membre de l'Amicale devient un vrai amicaliste : la loterie du V B.

Pour les membres anciens de l'Amicale, je n'ai pas besoin de faire l'historique de notre loterie : ils en connaissent depuis fort longtemps les rouages, ainsi que les tenants et les aboutissants.

Mais, pour les nouveaux membres de notre association, il est utile de signaler que le but unique de notre loterie est de renflouer notre Caisse de secours, Caisse de secours qui, comme son nom l'indique, sert à secourir des camarades V B dans la détresse.

A ceux qui ont la chance de posséder une bonne santé, d'avoir une aisance assurée, de compter sur une situation stable, de jouir enfin d'un bonheur mérité, à ceux-là, il n'est pas nécessaire de rappeler qu'ils sont des privilégiés. Mais ils ne diront pas, ceux-là, qu'« on a le bonheur que l'on mérite », car ils savent...

Ils savent qu'un bonheur qui paraît solide peut s'écrouler du jour au lendemain ;

Ils savent que, pendant cinq ans, ils ont travaillé dans la boue et le vent, dans les pires conditions atmosphériques, sans aucun élément d'hygiène et de propreté ;

Ils savent que, lassés et fourbus par une dure journée de terrassement, ils n'avaient pour reposer leur corps endolori qu'une paillasse sordide et

bosselée, véritable nid de parasites ;

Ils savent que l'infecte nourriture qu'on leur distribuait gonflait leur estomac sans les sustenter ;

Ils savent que la mégalomanie d'un Hitler les obligeait à construire des routes stratégiques avec de l'eau jusqu'au ventre ;

Ils savent aussi qu'à côté de leur cas particulier il y avait des cas exceptionnels qui étaient de véritables crimes contre l'humanité.

Et c'est pour tout cela, et pour d'autres raisons encore, que je ne peux énumérer ici faute de place, qu'on n'est jamais sûr du lendemain.

Je connais, par les nombreuses lettres que je reçois, des ménages heureux sur lesquels le malheur, telle la foudre, est tombé.

J'ai toujours refusé de publier, dans notre brave « Lien », les messages de détresse, simples mais combien émouvants, qui ont été adressés à l'Amicale. La misère n'est pas un spectacle. Nos amis malheureux nous font confiance ; ce n'est pas à nous de les décevoir.

Mais, malheureusement, notre Caisse de secours ne peut répondre que bien faiblement à leurs appels. Le modeste secours que nous leur adressons ne sert qu'à pallier les besoins urgents.

Mais nous savons que cette manifestation d'entraide de notre part, — et de la vôtre, bien entendu, — apporte dans

les foyers dévastés beaucoup d'espérance. Dans leur morne détresse, nos amis malheureux voient surgir comme un rayon de soleil, celui qu'apporte une amitié vraie et durable. Ils savent que le mot « amitié » n'est pas seulement synonyme d'attachement mutuel mais, que, pour nous prisonniers, il signifie : confiance absolue et fraternité humaine. C'est ce que représente cet « esprit prisonnier », dont certains littérateurs se sont gaussés à notre retour.

C'est donc dans le but principal d'aider nos frères malheureux que le Bureau Directeur de votre Amicale a lancé sa loterie bi-annuelle. Tous les deux ans, nous venons faire appel à votre dévouement. A la loterie 1955, le capital d'un

million a été entièrement couvert et nous avons manqué de billets !

Cette année, par arrêté ministériel du 2 juillet 1957, le capital d'émission a été porté à un million deux cent cinquante mille francs.

Nous avons donc émis 2.500 carnets de 10 billets.

Prix du billet : cinquante francs.

Donc, le prix d'un carnet est de cinq cents francs.

Chaque membre de l'Amicale recevra au moins un carnet à placer.

Bien entendu, nous basant sur les placements précédents, certains de nos amis recevront des envois plus importants. Quant aux nouveaux adhérents nous leur demandons, s'ils en ont le placement, de nous réclamer d'autres carnets en plus de leur attribution.

Un point très important est à signaler. Si vous ne pouvez placer vos billets, soit par votre situation isolée, soit par manque de temps ou toute autre cause, retournez-nous vite vos carnets car des amicalistes peuvent nous en redemander.

Le but de notre loterie exige qu'il n'y ait pas d'inventus.

La liste des prix est imposante. Cette année, il n'y aura que cent un lots, mais tous très importants. Et parmi les principaux nous relevons :

- Un poste de télévision ;
- Un réfrigérateur ;
- Un électrophone,
- des rasoirs électriques, des moulins à café électriques, des

stylos Waterman, de la maroquinerie, etc., etc...

Comme tous les deux ans, nous conseillons à nos amis, afin de limiter les frais d'envoi de fonds, de cumuler le règlement des billets avec le paiement de la cotisation 1958. L'année 1958 n'est pas loin et, quand vous ferez votre règlement, elle sera déjà là. Aussi, faites donc d'une pierre deux coups. Vous rendrez un immense service à notre trésorier, « Mimile », et évitez bien du travail aux membres bénévoles du Bureau.

Le tirage de la loterie aura lieu, le 2 février 1958, à 15 heures, le jour de l'Assemblée générale de l'Amicale.

La liste complète des numéros gagnants paraîtra dans « Le Lien » de mars 1958.

Je me fais l'interprète des membres du Bureau Directeur pour vous demander de réserver un accueil chaleureux à nos carnets de tombola, de démontrer qu'un ancien prisonnier est toujours un gars débrouillard, et de vous mettre vite à la besogne pour que les un million deux cent cinquante mille francs soient rapidement dans la caisse de l'Amicale.

Chaque amicaliste détient en ses mains le succès de sa loterie.

Tous ensemble, nous pourrions, bien armés, lutter contre l'adversité.

Et, maintenant, à vous de jouer, chers amis.

H. Perron.

Nos annonceurs

Il est des noms qui vous sont familiers.

Ainsi, dans notre « Lien », vous voyez chaque mois les mêmes annonces. Vous jetez peut-être un regard rapide sur le libellé de ces placards publicitaires et vous passez à autre chose.

Là vous avez tort. Non seulement nos annonceurs sont des amicalistes fervents mais, encore, vous pouvez avoir toute confiance en leur publicité. Même à prix égal, vous devez leur donner votre préférence car il est juste que nous aidions ceux qui ont partagé avec nous la même captivité. Mais, quand ces camarades vous offrent des prix spéciaux, vous ne devez plus hésiter. Réservez-leur vos achats, vous en serez satisfaits.

Notre ami Rysto vous offre, dans le meuble, des prix défiant toute concurrence. Parisiens ou Provinciaux, vous trouverez chez notre camarade un accueil sympathique. Il vous guidera dans votre choix et vous donnera tous les renseignements que vous désirerez. Vous pouvez lui écrire, en vous référant de votre qualité d'ancien P.G. du V B et il vous répondra. Beaucoup de nos camarades sont devenus de ses clients et ils ne le regrettent pas.

Notre ami Bertin est lui récoltant en champagne. Les fêtes de fin d'année approchent. Si vous avez votre stock à renouveler, n'hésitez pas à vous adresser à lui. La qualité de son produit est un sûr garant du succès de votre démarche. Et les prix qu'il vous offre défient la concurrence.

Quant à la maison Waterman, le nom seul est tout un programme : il est inutile de vous la présenter. Tous, vous connaissez cette maison au renom international. Et, tous, vous vous servez de Waterman.

Aidez ceux qui nous aident.

UNE PAROLE HISTORIQUE

« On a bien honteusement calomnié l'armée de 1940. Les hommes que vous voyez sont les MEMES que ceux de 1939-1940 à QUI ON A DONNE CETTE FOIS LES MOYENS DE VAINCRE. »

Leclerc, à Strasbourg.

AUX KOMMANDOS D'ULM

Nos réunions mensuelles reprenaient en septembre, et l'on retrouvait à cette « Première » nos camarades Mesgny, Le Saout, Ravier et Mme, Letellier, Guérin, Duez, Rein, Yvonet, fidèles habitués du groupe parisien.

Notre prochaine réunion :

Vendredi 8 novembre

au siège de l'Union Nationale des Amicales des Camps, 68, Chaussée-d'Antin, de 18 h. à 20 h.

Au cours des prochaines réunions nous procéderons au renouvellement des cotisations pour 1958.

Nous demandons à nos camarades de bien vouloir se munir de leur carte de l'Amicale V B.

Notre trésorier vous rappelle son C.C.P. : Paris 10.432.48 et vous prie de noter sa nouvelle adresse : Constant Yvonet, 1, rue Marie-Jeanne-Bassot, Levallois-Perret.

Nos visiteurs

Breve rencontre avec Jean Larchet et sa femme, de passage à Paris.

Nous espérons qu'à une prochaine visite, davantage de temps nous permettra de prévenir quelques anciens du 81^e B.C.P., heureux de revoir cet excellent camarade.

La visite de Pierre Tricot avec sa famille, venant de Compiègne.

A une journée près, celle-ci coïncidait avec notre réunion mensuelle. Dommage pour nous tous ; aussi, nous rappelons à nos camarades de Province que nos réunions ont lieu tous les deuxièmes vendredis de chaque mois.

Ne l'oubliez plus.

Merci à ces camarades auxquels nous adressons notre amical souvenir et tous nos regrets.

Est-il vrai qu'il n'y a plus une seule truite dans la Moselotte ? C'est vague, nous affirmeront Roseau, Duez et Pierrel... qui se sont retrouvés à La Bresse, chez Jean-Georges.

Congratulations à ces « rois de la gaulle » ! qui n'ont pas manqué de touches ! et encore moins... d'eau...

L'« Ormeau », bulletin des Anciens d'Ulm, paraîtra prochainement... mais n'avez-vous rien pour sa « Boîte aux Lettres » ?

Notre camarade Lucien Renault est convalescent au Château d'Assy (Haute-Savoie).

Nous lui adressons nos vœux d'un complet rétablissement et serions heureux d'avoir de ses nouvelles.

Amis belges... que devenez-vous ? Allo : Tamines... Allo : Bruxelles... ne nous oubliez pas, nous qui parlons souvent de vous.

Lucien Vialard, 31, rue Joseph-de-Maistre, Paris (18^e).

Pour CINQUANTE FRANCS tu peux gagner UN TELEVISEUR

Pour CINQUANTE FRANCS tu peux gagner UN REFRIGERATEUR

DANS LE COURRIER DU V B

Et voici les vacances terminées.

Votre courriériste va reprendre sa tâche pendant encore une nouvelle période. Il a reçu de nombreux encouragements qui l'ont flatté (on a sa petite fierté, n'est-ce pas ?) et de nombreuses marques de sympathie qui l'ont touché. Merci à tous.

Votre courriériste va donc, comme par le passé, continuer à vous donner des nouvelles des uns et des autres, à la condition, bien entendu, que vous lui en procuriez.

Le courrier qu'il a sur son bureau est un courrier de vacances, en majorité cartes postales, et les nouvelles sont brèves, genre style télégraphique. Mais il sait que bientôt va débiter la loterie V B et que, par conséquent, le courrier va affluer. N'hésitez donc pas, quand vous écrirez à l'Amicale, à donner le bonjour à vos anciens compagnons de captivité. Nous ferons, s'il le faut, un journal spécial, mais tout sera publié. Préparez-vous donc pour le grand coup de fin d'année.

Villigen : Séjour de vacances. C'était, à peu près, le titre d'un article du « Captif de la Forêt Noire ». C'est devenu maintenant une réalité. De nombreux camarades retournent faire une visite aux endroits où ils ont connu la pire déchéance.

Et c'est ainsi que nos amis Stévenet, de Poitiers, et Maurice Godard, de Paris, ont visité Villigen à la même date et sans s'y rencontrer.

Voici la carte de Godard :

« Arrivés hier à Villigen sous

un déluge. Aujourd'hui, temps superbe. En ai profité pour faire voir à Mme Godard l'emplacement de nombreux Kommandos environnants. La ville par elle-même a beaucoup changé ; j'ai retrouvé l'emplacement des camps mais tout est transformé... même les casernes... il est vrai qu'il y a déjà douze ans ! Amitiés à tous. »

Et la carte représentait : Villigen - Oberstrasse. Une rue que nous connaissons bien.

Notre ami Gaston Georges, 6^e S. I.M., Bar-le-Duc, nous envoie une vue de La Bresse (Vosges), avec ces mots : « Amical souvenir de La Bresse où je suis en vacances. Ai eu le plaisir de rencontrer l'ami Bernard Jean-georges - Oberstrasse et nous vous adressons nos meilleures amitiés et notre bon souvenir ainsi qu'à Perron ».

Notre ami Georges Galtier, notre sympathique « Moumoute », nous adresse un souvenir de vacances de Fécamp (Seine-Maritime).

Notre ami Lucien Vialard, le responsable des Kommandos d'Ulm, de passage à Quimper (Finistère), nous envoie une vue de la cathédrale en nous priant de transmettre à tous son amical souvenir.

(Voir la suite page 4)

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

Nos deuils

Notre bon camarade Louis Ber-tonazzi, ancien du XVII B, a suc-combé, dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre, aux suites d'une doulou-reuse maladie qui le tenait cloué à la chambre depuis de longs mois et contre laquelle il luttait avec une rare énergie.

Tous ceux qui l'ont rencontré dans notre Maison de l'Union na-tionale des Amicales de Camp, dont il était un fidèle habitué, conserveront le souvenir de ce charmant ami qui, sous ses appa-rences de désinvolte ironie et ses boutades, caustiques sans jamais être malveillantes, dissimulait son réel attachement à ses compa-gnons de captivité.

C'est pourquoi nombreux furent ceux, non seulement de son Ami-cale mais des autres groupements de l'U.N.A.C., qui assistèrent à ses obsèques, célébrées, le vendredi 4 octobre, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailou, et s'associèrent au deuil de la famille à laquelle nous renouvelons l'assurance de la part que nous prenons tous à sa peine.

La libération du contingent 1955/2

Fraction 1955/2/A.

Armée de l'Air (incorporation : 1^{er} août 1955) : retour pour le 10 octobre 1957 (date limite).

Armées de Terre et de Marine (incorporation : 1^{er} août 1955) : — ceux qui servent en Afrique du Nord : retour pour le 25 octobre 1957 (date limite); — Ceux qui servent en Euro-pe : retour pour le 30 octo-bre 1957 (date limite).

Dans chacune de ces catégories les jeunes gens qui ont été incor-porés directement en Afrique du Nord seront renvoyés par priorité. De plus, les libérations auront lieu dans l'ordre suivant : mariés avec enfants, mariés sans enfants, céli-bataires.

Fractions 1955/2/B et 1955/2/C Les dates de libération seront arrêtées ultérieurement.

Elles sont ainsi envisagées : 1955/2/B :

Jeunes gens servant en Afri-que du Nord 30 novembre 1957 (date limite).

Jeunes gens servant en Euro-pe 10 décembre 1957.

1955/2/C : 31 décembre 1957 (date limite).

Pour les voyages à l'étranger

Le ministre de l'Intérieur a dé-cidé que la Carte nationale d'iden-tité, créée par le décret du 22 octobre 1955, sera exigée, à l'ex-cclusion des anciennes cartes d'i-dentité, à partir du 1^{er} octobre 1957 pour le franchissement des frontières.

Il faut entendre par franchisse-ment de frontières tous les dépla-cements hors du territoire métro-politain, y compris les voyages à destination de l'Algérie, des dé-partements d'outre-mer et des territoires de la France d'Outre-Mer.

La Carte nationale d'identité se-ra également exigée pour l'ins-cription sur les passeports collec-tifs français.

Une prorogation du délai de demande de l'indemnité de soins à demi-taux

L'instruction interministérielle du 13 octobre 1955 (art. 13) et son premier additif, en date du 24 fé-vrier 1956, ont précisé les règles particulières selon lesquelles l'in-demnité de soins à demi-taux peut être allouée aux anciens titulaires

de l'indemnité de soins qui ont été : soit reconnus guéris au sens de l'article D.9 du Code, à l'occa-sion du contrôle annuel ou trim-estriel des bénéficiaires de la dite indemnité;

soit reconnus atteints d'une infir-mité inférieure à 100 % pour tu-berculose, à la suite de l'experte-ise médicale subie en vue du renouvellement d'une pension temporaire,

et dont l'indemnité de soins a été, de ce fait, supprimée entre le 25 octobre 1953 — date de parution du décret du 23 octobre 1953 — et la date de diffusion de l'instruc-tion interministérielle du 13 octo-bre 1955, c'est-à-dire le 19 octobre 1955.

Ces textes stipulaient que, pour être réputées valables, les deman-des d'indemnité de soins à demi-taux, émanant de pensionnés se trouvant dans la situation ci-des-sus évoquée, devaient avoir été présentées avant le 1^{er} juillet 1956.

Or, un certain nombre d'invali-des susceptibles de bénéficier de cette mesure, mal informés en rai-son du délai assez court écoulé entre la publication de la circu-laire complémentaire et la date limite fixée, n'ont pas formulé leur demande dans ce délai et se sont vus frappés par la forclusion.

A la suite d'échanges de vues qui ont eu lieu à ce sujet avec les services intéressés du Secrétariat d'Etat au Budget, il vient d'être décidé d'ouvrir un nouveau délai pour la réception des demandes de l'espèce, délai qui expirera au 1^{er} janvier 1958.

En conséquence, toute demande d'indemnité de soins à demi-taux qui a été présentée postérieurement au 1^{er} juillet 1956 ou qui sera présentée avant le 1^{er} janvier 1958 par des invalides remplissant les conditions prévues au 1^{er} para-grahe de la présente circulaire, de-va être réputée valable.

Il appartient aux directions in-terdépartementales non seulement d'instruire, compte tenu de cette nouvelle mesure, les demandes qui leur parviendront au reçu de la présente circulaire, mais encore de reprendre l'instruction de tou-tes celles qui leur avaient été pré-sentées hors du délai primitive-ment fixé.

Le renouvellement d'exonération et de subventions d'études des pupilles de la Nation

Par circulaire O.N. 2.149, du 25 septembre 1957, le directeur de l'Office national vient de rappeler que doivent lui être adressées, au plus tard pour le 1^{er} décembre 1957, les demandes de renouvelle-ment :

a) des exonérations d'études ac-cordées aux pupilles de la Nation fréquentant les établissements pu-blics de divers ordres d'enseigne-ment (1^{er} et second degré, techni-que et supérieur) ou les établis-sements d'enseignement privés ha-bilités à recevoir des boursiers nationaux, lorsque ces enfants ne

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

FRANÇAISES et FRANÇAIS LE 11 NOVEMBRE ACHETEZ LE BLEUET DE FRANCE



Emblème des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre AU PROFIT des VEUVES - ORPHELINS et ASCENDANTS

sont pas titulaires d'une bourse du Ministère de l'Education Na-tionale;

b) des équivalences de bourse et des subventions d'études accordées aux pupilles de la Nation fréquen-tant des établissements d'ensei-gnement privés déclarés.

La question a été posée par cer-tains Office départementaux de sa-voir quelle suite doit être donnée aux demandes de subventions pré-sentées par le tuteur de pupilles de la Nation fréquentant des éta-blissemments d'enseignement secon-daire privés auxquels l'habilitation à recevoir des boursiers nationaux, provisoirement accordée, n'a pas été maintenue au delà du 1^{er} octo-bre 1956.

Ces établissements d'enseigne-ment doivent être désormais con-sidérés comme étant des établis-sements déclarés.

En conséquence, l'inscription de pupilles de la Nation dans un tel établissement ne pourra engager l'aide financière de l'Office dépar-temental que si le choix du repré-sentant légal a été motivé par des raisons de santé, ou par des consi-dérations familiales dûment justi-fiées.

Toutefois, si les études poursui-vies sont déjà avancées et si, no-tamment, les pupilles de la Nation ont bénéficié, conformément aux dispositions du décret N° 56-705 du 18 juillet 1956, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1956-1957 d'une

TAILLEUR

HOMMES - DAMES sur mesure et prêt à porter

G. Wolf

(membre d'honneur de Rawo-Ruska)

21, rue Blet, Paris (17^e) (Place Clichy) Bat. 79-79

(Munissez-vous de votre carte d'Amicaliste)

A 5 minutes du siège

UNE UTILE

Les jours qui raccourcissent, le temps maussade, la température en baisse (c'est bien la seule chose, malheureusement, qui ne soit pas en hausse), tout décèle l'ap-proche de la fin de l'année... et de la période des cadeaux... utiles ou non, génératrice de dépenses qui d'année en année, par le jeu de l'élevation du coût de la vie, grèvent de plus en plus lourde-ment le budget de chacun.

Pourtant, il est bien difficile de ne pas sacrifier à la coutume des petits, — ou des grands, — pré-sents si agréables à recevoir et à offrir; car quel plus vif plaisir que celui... de faire plaisir autour de soi.

Mais il y a toujours le lanci-nant problème de nos trésoreries personnelles, qui, pour ne pas com-porter les chiffres astronomiques

de celle de l'Etat, n'en sont pas moins difficiles à équilibrer.

C'est pourquoi aucune source d'économies n'est négligeable.

Il n'est naturellement pas ques-tion de supprimer tel ou tel achat; il y a longtemps que tout ce qui n'est pas indispensable en cette matière a été élagué.

Pas davantage, il ne s'agit de lésiner au détriment de la qualité, car, on ne saurait trop le répéter, le bon marché acquis aux dépens de la qualité est toujours une mauvaise opération.

Les véritables économies sont réalisées lorsque l'on peut obtenir avec d'intéressantes réductions des marchandises de valeur démon-trée.

C'est le cas des achats que peu-

ECHANGE DE LOGEMENTS

Ancien P.G. échangerait logement moderne 1 pièce, cuisine, ascenseur, chauffage central, vide-ordures à l'éta-ge, à Asnières, contre 2 pièces cuisine minimum, Paris ou terminus métro. S'adresser à M. Dubois, 3, boulevard Voltaire, Asnières.

Jean RHEM

Photographe Industrie Reportage 34, rue de la Verrerie Paris (4^e) Tél. : Tur. 89-92

A votre service

bourse nationale, ceux-ci pourront, pour ce seul motif, prétendre à l'aide de l'Office départemental pour la poursuite de leurs études dans ledit établissement.

L'Office départemental aura qua-lité pour accorder directement aux pupilles, jusqu'à l'année scolaire 1957-1958, une première subvention d'études, renouvelable ultérieure-ment sur avis favorable de l'Of-fice national.

La rééducation professionnelle des mutilés de guerre

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre dispose, pour la rééduca-tion professionnelle des mutilés de guerre, de dix écoles situées à Bor-deaux, Limoges, Lyon, Metz, Mu-ret, Oissel, Rennes, Ribecourt, Roubaix et Saint-Maurice.

Par décret du 28 septembre 1957, M. André Dulin, ministre des A.C. et V.G., a établi un plan de mo-dernisation de l'enseignement dis-pensé dans ces écoles.

La mise en application immédia-te de ce plan entraînera la sup-pression ou le regroupement de certaines sections dont les débou-chés ne sont plus assurés dans l'économie moderne : chaiserie, vannerie, menuiserie, vernissage au tampon, coiffure, cordonnerie, couture...

Par contre, la création de sec-tions modernes : électricité, télé-vision, mécanique, dessin indus-triel, comptabilité, permettra d'ou-vrir aux élèves de nouveaux débouchés plus rémunérateurs et correspondant davantage aux be-soins actuels du marché du travail.

L'adoption des enfants de militaires participant au maintien de l'ordre en Afrique du Nord

Il est apparu que quelques Offi-ces départementaux avaient perdu de vue les dispositions de la loi N° 55-1074 du 6 août 1955 (rappelées par la circulaire O.N. N° 2.137 du 23 juillet 1957) appliquant aux personnels militaires participant au maintien de l'ordre hors de la métropole, et à leurs ayants cause, certaines dispositions légales du Code des pensions militaires d'in-validité et des victimes de la guerre et notamment celles autorisant l'adoption par la Nation des orphelins et des enfants de pen-sionnés.

L'arrêté interministériel du 26 mars 1956 précise que ces droits sont ouverts pour les opérations effectuées en Tunisie : à compter du 1^{er} janvier 1952; au Maroc : à compter du 1^{er} juin 1953; en Algé-rie : à compter du 31 octobre 1954.

Lorsque les conditions générales sont, par ailleurs, remplies, il y a donc lieu de transmettre, avec avis favorable au Tribunal civil, les demandes d'adoption concer-nant les enfants des militaires ayant participé au maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

EXPÉRIENCE

vent faire, chez des fournisseurs soigneusement sélectionnés, les porteurs du carnet de bons du G.E.A.

Ils économiseront ainsi de 10 à 25 % sur leurs dépenses et pour-ront en outre bénéficier de très larges conditions de crédit sans complications, sans enquêtes, sans délais d'accord.

Si vous avez déjà utilisé les ser-vices du G.E.A., vous êtes convain-cu.

Si non, vous le serez après expé-rience.

Sur cette expérience, le Groupe-ment économique d'achats vous fournira tous renseignements, en les lui demandant, par lettre ou verbalement, à son siège, 12, rue de Paradis, Paris (10^e); ouvert tout les jours, sauf le dimanche, de 9 à 19 h.

ROBERT EGRAZ

(ex-VI C) Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève) vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne Simple confort, très jolies chambres, cuisine au beurre Grands jardins et terrasses 2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité Pension complète (taxes et service compris, boisson en plus) : 1.100 à 1.600 francs par jour et par personne (selon saison) Cordial accueil

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

Pour les victimes de guerre assurées sociales

Les grands invalides et les veu-ves de guerre sont obligatoirement affiliés à la Sécurité Sociale, en vertu de la loi du 29 juillet 1950.

Parmi eux, il en est qui sont également immatriculés en qualité de retraités. Il s'ensuit qu'ils ac-quièrent deux cotisations distinc-tes, l'une sur leur pension d'in-validité, l'autre sur leur pension de retraite.

Sur l'initiative du ministre des A.C. et V.G., une mesure, répon-dant aux vœux exprimés par l'Of-fice National des Anciens Combattants et les groupements de grands invalides et de veuves de guerre, vient d'être prise en leur faveur.

Désormais, en vertu du décret n° 57-289, du 9 mars 1957, l'as-siette de la cotisation ne pourra excéder, en ce qui les concerne, le plafond servant de base au calcul des cotisations du régime général, soit actuellement 528.000 francs par an.

Les cotisations versées en trop au cours d'une année, seront rem-boursées aux intéressés, sur leur demande, l'année suivante.

D'autre part, un avantage sup-plémentaire substantiel est con-senti par un second décret aux mêmes victimes de guerre dont le taux de la cotisation est ainsi ramené de 1,25 % à 0,75 %.

Peut-on cumuler les majorations d'ancienneté ?

Un parlementaire avait deman-dé au ministre des A.C. et V.G., « si, en application des disposi-tions de l'article 2 du décret n° 54-138 du 28 janvier 1954, un fonctionnaire titulaire de la carte d'interné résistant et de la mé-daille des évadés peut bénéficier d'une majoration d'ancienneté éga-le à celle attribuée aux prisonniers de guerre détenus pendant la du-rée totale des hostilités ».

A cette question, le ministre des A.C. et V.G. a répondu, en date du 15 janvier, que « pour avoir droit à la majoration d'ancienneté égale à celle attribuée — au titre de l'article 2 du décret n° 54-138 du 28 janvier 1954 — aux prison-niers de guerre détenus pendant la durée totale des hostilités, l'in-téressé doit renoncer à la majora-tion d'ancienneté dont il pourrait bénéficier au titre de la loi du 6 août 1948 portant statut des dé-portés et internés de la Résistance. En effet, les majorations d'ancien-neté susceptibles d'être obtenues au titre de deux législations diffé-rentes ne sauraient se cumuler pour une même période ».

Un numéro très complet

C'est celui d'octobre de « Sport-Mondial », qui publie les dernières nouvelles avant le Salon, des révé-lations sur le football international, sur la boxe professionnelle, minée par le progrès, sur la ma-nière de remporter, à 200 à l'heu-re, l'infamie corrida d'Indiana-polis, sur la jeune fille qui a bat-tu 45 garçons dans le Tour de France aérien, les résultats, etc...; avec quatre pages dessinées : « Les Pieds Nickelés catcheurs » qui vous feront rire aux larmes.

« Sport-Mondial », le magazine mensuel du sport et de l'automobile. En vente partout, 100 fr., et, à défaut, 5, rue Chapon, Paris-3^e. (Envoi contre 105 fr. en timbres.)

Abonnement pour un an, Fran-ce et Union Française 950 fr. 6 mois : 500 fr. Etranger, 1 an : 1.250 fr.; 6 mois : 750 fr. Sport-Mondial, C.C.P. 13914-58, Paris. Par avion, taxe aérienne en plus.)

TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES

Installations industrielles et domestiques : Force, lumière, moteurs, appareillage, lustrerie

R. PIRON

Magasins et ateliers : 18, rue Pinel, Paris (13^e) Téléphone : PORT-Royal 32-26

Tous appareils ménagers, de radio et de télévision Vente, réparation, transformation, mise au point Réduction de 10 % à tout porteur de ce journal

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Sur la couverture de « Chanteclair », notre journal du Stalag IV B, se trouvait un sablier lacé d'une fine cordelette de barbelé.

Nous le revoyons par la mémoire. Sa poussière s'écoulait sans fin en un jet noir, tandis que son niveau demeurait inchangé. Il ne s'est pas modifié depuis. Nos jours s'échappent, et pourtant, à regarder la surface étale du sablier de « Chanteclair », on croirait qu'il reste ferme, figé une fois pour toutes, en cette année 40, année zéro, à partir de laquelle commença pour nous l'épreuve, sans nom, de la servitude et de l'exil.

Au Stalag, les heures nous paraissaient désespérément longues.

Depuis, nous les trouvons affreusement courtes. Nos montres, qui retardaient autrefois, avancent maintenant. Leur rythme a changé. Les rouages, qui étalaient avec précaution les minutes dans le temps, les compriment d'un mouvement vif. Elles les rognent de leurs dents menues, et les raccourcissent. Serait-il vrai, cependant, que, l'excessive longueur d'une période de notre vie étant compensée par l'extrême brièveté d'une autre, tout se passe comme si pour nous les années ne s'écoulaient pas; comme si les signes positifs et négatifs des deux portions de notre existence s'annulaient, et, somme toute, comme si le sablier de « Chanteclair » avait raison.

Aussi absurde que soit cette image, elle est le symbole exact de ceux qui vivent momifiés dans leurs souvenirs, refusant de s'apercevoir de ce que le temps existe, et qu'il nous emporte dans son cours tumultueux; que le temps est irréversible et qu'il n'est pas plus possible de le remonter qu'il n'est donné aux flots de l'estuaire de regagner la nappe cristalline de la source.

L'idée de temps est une idée récente. Elle date du XIX^e siècle. Elle a surgi de la réflexion des biologistes apercevant les espèces sortir les une des autres, au cours d'une inextinguible évolution. Jusqu'alors, les hommes vivaient dans la perspective d'un monde statique, soumis à un perpétuel retour des choses.

TRIBUNE
LIBRE

LE SABLIER

Ils croyaient que la main toute-puissante du destin viendrait renverser sur sa base le sablier, avant qu'il ne se vide. Ils se vengeaient par des cris de colère contre la mort, qui les brisait, avec sa faux, sur les marches d'un temple, où les mêmes cérémonies recommençaient... « O ! temps, suspends ton vol », suppliait, dans une transe pathétique, Lamartine, devant l'étendue miroitante du lac du Bourget.

Rien ne change aussi difficilement que les catégories mentales. Les structures de l'esprit sont, de toutes les coalescences, les plus résistantes. Il n'est pas surprenant que les intelligences renoncent si difficilement à la pensée d'un univers monotone, étant donné qu'elles ont trempé à l'intérieur de cette conception, héritée des Grecs, pendant des dizaines de siècles.

Mais, au point terminus où cette idée vieillie se disloque, pour tomber en ruine, voici que bien des individus se rebiffent. Ils se révoltent, ne désirant pas « qu'ils soient réveillés de leur sommeil dogmatique ». D'une manière demi consciente, demi inconsciente, ils recourent à des ruses. Ils croient posséder le secret des remèdes stabilisateurs. Ils exaltent les souffrances indicibles des anciens soldats; ils ressuscitent, au fond de leurs cerueils de boue, les souvenirs tragiques qui s'y décomposaient; ils suppriment l'anesthésie des années, pour rendre leur virulence primitive aux moments de fureur ou de désespoir: ils évacuent le temps. Et, pendant que les blessures revivent sur les corps meurtris, les frontières, ces cicatrices des luttes ancestrales, se remettent à saigner. Rien ne sera changé, sur la surface du globe. Les aboiements frénétiques des guerres y seront perpétués, au lieu de s'éteindre dans l'oubli.

Les anciens combattants ont été ainsi utilisés, après chaque conflagration. Dans un récit terrifiant, mais peut-être fantaisiste, selon ses habitudes désinvoltes, Malaparte raconte que les Allemands, en Ukraine, dressaient les cadavres des Russes, un bras étendu vers la bonne route, pour que, durcis par le froid, ils puissent leur servir, malgré la mort, de poteaux indicateurs. Ce geste macabre pourrait devenir la parabole de ceux qui

furent exploités au delà de leur agonie, par des marchands avisés et cupides.

Anciens prisonniers, nous disons carrément « non » aux abominables apôtres du ressentiment. Et, si nous opposons un refus catégorique à

Pas de modification dans le mode de paiement des pensions

Un hebdomadaire spécialisé ayant publié, en première page, un article sous le titre: « Il serait question de ne payer toutes les pensions qu'annuellement », le ministre des A.C. et V.G., conscient du trouble qu'une telle information peut causer parmi les pensionnés qui, pour pouvoir aux nécessités de l'existence, comptent sur les arrérages trimestriels et, en certains cas, mensuels qui leur sont dus à titre de réparation, fait connaître qu'il n'a jamais été question et qu'il ne saurait être question d'appliquer une telle réforme au mode de paiement des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

La valeur du point d'indice des pensions

Le « J.O. » du 6 septembre 1957 a publié un décret n° 57-995 du 2 septembre 1957, portant constatation des nouveaux indices devant être appliqués aux pensions et accessoires de pensions des bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Pris en application du principe du rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et les pensions militaires d'invalidité, ce décret fixe à 380 fr. la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité et d'accessoire de pension, à compter du 1^{er} janvier 1958.

Hyménée

Nous avons appris le mariage, célébré à Nice, le 1^{er} octobre 1957, de Mlle Marlène Lys avec M. Michel Lis, fils de notre excellent ami, ancien du Stalag XVII A, Pierre Lis, inspecteur général du Ministère des A.C. et V.G.

Aux jeunes époux vont tous nos vœux les meilleurs en même temps que nos félicitations aux heureux parents.

ATTENTION !..

ATTENTION !..

ATTENTION !..

La date de forclusion pour le dépôt des demandes :

de pécule;
de remboursement des marks;
de la carte de combattant volontaire de la Résistance;
de la carte de déporté et interné résistant
reste fixée au

31 décembre 1957

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour réclamer ce qui vous est dû.

leurs manœuvres, ce n'est point par dépit...

Je me souviens de ce merveilleux pèlerinage des prisonniers à Lourdes, bien vite après notre retour. Immense fut notre joie de nous retrouver. La cérémonie de l'Esplanade fut tellement grandiose que jamais elle ne fut surpassée, ni peut-être égalée. Cependant, aucun ancien prisonnier ne fut invité à prendre la parole. Aucun ne fut jugé digne, de crier au monde la volonté de communion pacificatrice, qui nous brûlait au cœur. Enfants sages, nous avions beaucoup à écouter, pour beaucoup apprendre...

Les années ont passé. Quand il s'est agi d'organiser la retraite du combattant, l'âge de la retraite a été reculé jusqu'à 65 ans, sous d'excellentes excuses sans doute, mais de telle sorte que soient exclus de son bénéfice, aussi dérisoire soit-il, les combattants de la guerre de 1939-1945. La ségrégation raciale ne règne pas qu'en Amérique du Nord. Décidément, nous ne serons jamais bons qu'à remplir les bas-côtés des édifices publics. Un prisonnier évadé, qui depuis lutta dans la résistance, me le confiait avec une méchante humeur bien excusable: « Je n'ai aucune envie de jouer le rôle de combattant de deuxième zone. Qu'ils aillent tout seuls, les autres, se recueillir sur leurs monuments, le 11 Novembre. Je les y rejoindrai, lorsque je serai de leur niveau, c'est-à-dire après 65 ans... si je suis encore en vie... »

Ces petites blessures d'amour-propre ne tirent pas à conséquence. Oublions-les mille fois, puisque plus douloureux que les coups d'épingle, étaient les sillons imperceptibles des barbelés. Jamais cependant nous n'accepterons d'écrire avec une encre qui exprimerait nos souffrances de manière à en faire jaillir de pires. Nous ne voulons pas d'un micro, qui diffuserait, à partir de nos detresses, une onde porteuse de rancœurs, d'où germeraient de nouvelles batailles. Nous ne fermerons pas le cercle maudit de la vengeance et de la guerre.

Nous ne serons pas de ceux qui ajoutent leur âge (trente-cinq ans, quarante-cinq ans, cinquante-cinq ans) aux vingt ans de leurs cadets, pour leur donner cinquante-cinq ans,

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

soixante-cinq ans, soixante-quinze ans, leur faisant remâcher leurs humiliations, et les transformer, selon le mot trop juste de Gilbert Cesbron, en « petits vieux ». Nous n'ajouterons pas, à leur visage qui veut rire, nos masques douloureux. Nous garderons la chronique de nos drames pour nous, et le scepticisme amer qui cherche à s'échapper de nos propos, nous le contiendrons, sans qu'il suinte au dehors.

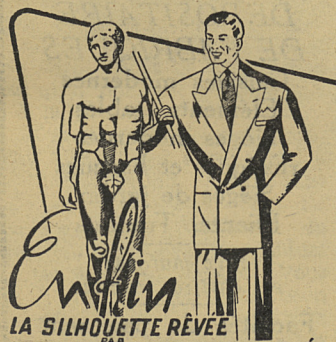
J'ai toujours plaint les anciens combattants de 14, ceux de la foule, ceux de « la piétaille », ainsi que s'exprimait Péguy; tellement d'appétits féroces se dissimulèrent sous leurs héroïsmes. Ne recommençons pas à nous laisser berber par des hommes de malheur, cramponnés à leurs privilèges, décidés à défendre, coûte que coûte, leur puissance et leur orgueil... et à nous faire battre... pour eux.

Jeunes gens, jeunes gens, oubliez notre histoire. La poudre fuit à travers l'orifice du sablier. Vos problèmes ne sont pas nos problèmes. Ils ne doivent pas l'être. L'Europe est tout entière à construire: ses fondements mêmes sont disloqués. L'Union française se lézarde. Vos camarades font le coup de feu en Afrique: l'amitié franco-musulmane est à restaurer. La justice sociale reste à établir entre les classes qui s'insultent. Vous entrez dans la bagarre à l'instant où le monde, sous la pression de la technique, cherche à se métamorphoser. Quels que soient les démentis que marmonnent les grincheux, l'avenir ne ressemblera pas au passé, et vouloir prolonger en droite ligne le vécu revient à se condamner, sans rémission possible, à la catastrophe. Nous voudrions vous verser au cœur, un tel amour de la patrie et des hommes, que la sève bouillonnante dans vos âmes explose en formules inédites, comme la vie, dans ces périodes lointaines, où, en proie à des mutations brusques, elle faisait naître, sur les chemins les moins probables, les formes les plus ingénieuses et les plus riches.

Etienne Salaberry.

Stalag IV B

AMICALISTES,
VOTRE TAILLEUR

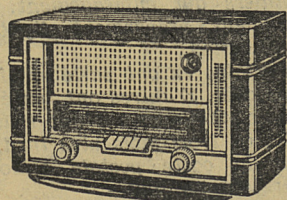


LA SILHOUETTE RÉVÉE
UN MAÎTRE ARTISAN DIPLOMÉ

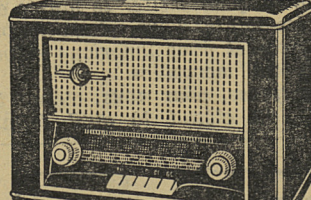
G. MALIAN
33, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)
Tél.: TRI 35-02
Et, pour les sportifs,
créateur et seul spécialiste
du style athlétique

DEPUIS 1945 RADIO-CARILLON EST SPÉCIALISÉ À FOURNIR AUX CAMARADES A.P.G.
POUR LE MEILLEUR PRIX, LE MAXIMUM DE QUALITÉ

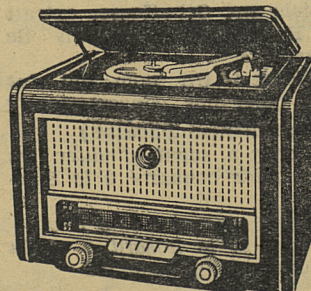
conditions de garantie
uniques en France !



LA FORMULE MODERNE DU POSTE MOYEN
CARILLON 644 6 LAMPES
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ
EFFICACITÉ 60 à 70 %
MODÈLE LUXE 19.900!



CARILLON 666 6 LAMPES
UN POSTE TRÈS MODERNE AVEC GRAND CADRE
A AIR ORIENTABLE EFFICACITÉ A PLUS DE 95 %
MODÈLE GRAND LUXE 26.500!



RADIO-PHONO 966 6 LAMPES
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ - TROIS
VITESSES - 2 SAPHIRS - DISQUES ORDINAIRES
ET MICROSILLONS 32.250!

GRAND CHOIX:
RADIO & RADIO-PHONOS
12 MODÈLES 6 à 8 LAMPES

ELECTROPHONE - POSTE PILES-SECTEUR
ELECTROPHONE A TRANSISTORS
FONCTIONNE SUR PILES

CATALOGUE
gratuit

EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE
FACILITÉS DE
PAIEMENT
SANS FORMALITÉS

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD • PARIS 18^e • TÉL.: MON. 47-99 Métro: BARBÈS-ROCHECHOUART
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 À 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE

15%
DE REMISE
A.P.G.

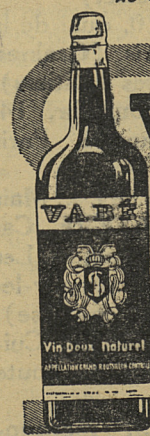
SUR TOUS
LES PRIX
DU CATALOGUE

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez

VABÉ

qui boit Vabé...
va bien



DUZE

Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P.G.

**CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI**
(anelem P.G.)

Monthelon (Marne)

Demandes prix et conditions

(Suite de la page 1)

Une autre carte de l'ami Godard nous signale son passage à Nancy où il fut royalement traité par l'ami Ancement. Nous parions un verre de Vittel, à déguster au Bouthéon, que l'ami Maurice et l'ami Léon n'ont pas parlé théâtre ! Passage à Epinal : déception ! Homeyer n'est pas là. Mais, à La Bresse, le Grand les attendait. Le Vieux Moulin est le terminus naturel de toute excursion V B.

Notre ami R. Leclerc nous envoie une carte de Coutainville (Manche), avec son amical souvenir à tous.

Notre ami Maurice Baron nous adresse un amical souvenir de bonnes vacances à Rocamadour (Lot) qui « dresse au ciel sa robe de pierre ».

Notre vice-président et ami, Jean Roger, de passage au pays basque, constate que « malgré la distance de Paris, la pluie tombe dans le même sens et mouille ». Accablé par cette révélation, il a quand même la force de nous adresser un amical souvenir. On l'attend au Bouthéon pour le laver de toute cette eau !

Voyez comme tout s'enchaîne : après le vice-président, voici le président ! En effet, l'ami Langevin, lui, est aux Canaries. Pour être certain d'avoir du soleil il a choisi la distance et il nous envoie une « Tarjeta Postal » représentant Santa-Cruz-de-Tenerife : La Vista parcial. Le communiqué présidentiel est très satisfaisant : « Voyage excellent, température 25° (Allons, l'ami Langevin n'a pas attrapé la fièvre chaude, mais il a dû prendre sa température par voie buccale avec un glaçon sur la langue), climat très tempéré et verdure inespérée... ». Le voyage de retour a été sans histoire et nous avons récupéré notre président que les Espagnols n'ont pu nous kidnapper. Arriba, Presidente !

Une carte de Lourdes de notre ami Welté, de La Bresse : « En pèlerinage à Lourdes, au pied de la Grotte, j'ai eu une pensée spéciale pour tous les anciens du V B et principalement pour tous les malades et pour les veuves de tous nos camarades. Une pensée aussi pour les camarades qui étaient à la réunion du mois d'octobre, l'an dernier, où j'ai passé d'excellents moments. Meilleur souvenir à tous. » Merci, Welté, pour tes généreuses pensées. Nos pauvres déshérités ont bien besoin que l'on pense à eux.

Notre ami et collaborateur Charles Saint-Omer, globe-trotter acharné, nous écrit de Muroles (Puy-de-Dôme), « A travers une France sans cesse renouvelée, aux décors charmants et aux ciels inégaux, je vous envoie mon souvenir amical le plus migrateur ». Et notre brave Saint-O. va, sac au dos, sur les routes de France, glanant de beaux souvenirs qui feront la joie de nos lecteurs à sa rentrée.

MAISONS RECOMMANDÉES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2°). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez Robert LAFEVE, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7°). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

Notre ami Roger Hadjadj, le responsable de Schramberg, nous envoie une carte des Gorges du Tarn (Lozère), avec un amical bonjour à tous.

Notre ami Henri Faure est à la pêche sur les bords du Cher. Il nous envoie une carte de Châteauneuf-sur-Cher avec toutes ses amitiés. On craint que l'ami Henri ne laisse plus de poissons dans le Cher...

Une lettre de notre ami Marcel Hahan, menuisier, 23, rue Godet-Gorad, à Luçon (Vendée), nous signale l'adresse de René Mayer (dossier médical) et nous demande de faire parvenir son amical bonjour à tous les anciens du V B et son bon souvenir aux membres du Comité Directeur.

Notre ami Lucien Laignel, 8, rue Pasteur, au Havre (Seine-Maritime), adresse à tous les anciens du Kommando de Messkirch son bon souvenir et ses bonnes amitiés. Il regrette que trop de camarades aient oublié leur promesse de donner de leurs nouvelles et même celle de répondre aux lettres. Il espère cependant que grâce au « Lien » tous les gars de Messkirch pourront un jour se rassembler. C'est la grâce que nous lui souhaitons.

Notre ami Henri Brovelli, de Giromagny (Territoire de Belfort), nous précise que Albert Wallaert (dossier médical) travaillait à l'usine d'aluminium de Rheinfelden, en 1941 et 1942. Si des camarades ont son adresse, prière de la transmettre au journal qui fera le nécessaire. Brovelli adresse à tous ses sincères amitiés.

Nos amis Paul Ouward et Raymond Gautheret nous adressent,

SI TU NE PEUX PLACER TES BILLETS DE TOMBOLA RETOURNE-LES A L'AMICALE UN CAMARADE EN MANQUE PEUT-ETRE !

de Villingen (vous voyez qu'ils y reviennent tous !), une carte :

« En pèlerinage à Villingen et Vohrenbach, nous adressons un amical et cordial souvenir à tous ceux du Kloster Kasern et de chez Heine. »

Notre secrétaire général a choisi, lui, la Côte Vermeille pour y passer d'agréables vacances. Bien entendu, le premier indigène du lieu qu'il a rencontré sur la plage était l'ami Géhin, le trésorier de l'Amicale. Faire plus de mille kilomètres pour découvrir un estivant qu'il venait de quitter à Paris, avouez que c'est un peu fort de café. Cette rencontre historique s'est déroulée à Argelès (Pyrénées-Orientales). Mais notre ami Rose, en vacances comme au siège, est un ardent propagandiste. Il va sur les chemins porter la bonne parole de l'entraide. Aussi sommes-nous heureux d'accueillir dans notre grande famille, notre ami Joseph Soler, de Bompas (Pyrénées - Orientales). Soler, qui ignorait l'existence de l'Amicale, adresse un cordial salut à tous et transmet toutes ses amitiés aux anciens d'Eberhardzell.

Notre ami Georges Colombani, 5, rue César-Campinchi, à Bastia (Corse), nous adresse des félicitations pour la tenue de notre journal. Nous sommes très sensibles aux encouragements de nos amis et nous remercions notre ami Colombani, dévoué dirigeant des Associations de prisonniers corses, de ses bonnes paroles.

Notre ami Léon Ancement, 86, avenue de Strasbourg, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), nous adresse une petite lettre que nous nous faisons un plaisir de publier :

« Un petit mot en coup de vent comme d'habitude. Ci-joint bulletin d'adhésion de Lorette, de Tuttingen. J'ai eu le plaisir d'héberger trois jours Maurice Godard et Mme. Ils allaient à Villingen et devaient s'arrêter en route chez Homeyer, Bamert et Jeangeorges.

« Avec Godard nous sommes allés voir Blin dans sa dentisterie et nous avons poussé jusqu'à Thiaumont pour voir l'ami Alfred Schoni, dit « Jules ». Le mois prochain j'attends la visite de Lavigne et Mme, venus du Mans se retremper dans l'Est où ils demeuraient avant la guerre.

« ... Je termine mes vacances pluvieuses et reprendrai le collier sans regret. Amitiés à tous. »

Nous avons reçu une carte bien sympathique. C'est celle que nous ont adressée les enfants que nous avons envoyés en vacances dans la Sarthe. Nos amis d'Ulm ont là-bas trois beaux représentants en la personne des petits Alain et Dominique Laverne et du petit Dominique Fillon. Ces trois enfants passent chez nos

amis sarthois de belles et agréables vacances.

Un ancien du V B, F. Vintejour, demeurant 37, avenue Aristide-Briand, à Bry-sur-Marne, nous adresse un mandat de 2.500 fr., pour, dit-il, alimenter notre Caisse d'Entr'aide.

« Mais, ajoutez-il, cette communication restera sans suite car, n'étant jamais resté plus d'un mois dans un « Arbeitkommando », vous comprendrez que je n'ai pas pu établir d'amitiés autres que celles du camp disciplinaire et du Waldhotel. »

Nous ne voulons pas ouvrir ici de polémiques, mais notre ami Vintejour a tort. Il reconnaît le bien-fondé de notre association, puisqu'il nous adresse un mandat qui couvre six années de cotisations. Il approuve notre action puisqu'il y participe. Il sait donc que, plus une association est forte, plus elle est écoutée. Il sait que, pour établir un barrage contre la misère, il faut le concours de toutes les bonnes volontés. Est-il vraiment nécessaire de connaître des amis pour adhérer à l'Amicale ? Les deux mille sept cent quarante-deux membres de notre groupement, fidèles amicalistes, ne se connaissent pas tous entre eux. Ils n'ont qu'un seul lien : le V B. Unis dans la même misère, ils ont lutté au coude à coude. Et c'est le souvenir des heures tragiques qui les réunit sous le même drapeau : l'Amicale V B.

Notre ami Albert Laine, 2, rue des Boulangers, à Huningue (Haut-Rhin), a retrouvé un dossier le concernant dans les listes que nous avons publiées. Nous transmettons son adresse à Hadjadj qui sonne le ralliement des anciens de Schramberg. Notre ami Laine adresse son amical souvenir à tous.

Notre ami François Gandolfi, 3, rue St-Joseph, à Bastia (Corse), adresse à tous son meilleur souvenir et remercie l'Amicale pour l'envoi de son dossier maladie.

DECES

Notre ami Jean Marrec, à La Poterie, par Saint-Jean-Lubin-des-Joncherets, a la douleur de nous faire part du décès de Mme Vve Marrec, sa mère.

Nous adressons à notre ami, ainsi qu'à toute sa famille, les condoléances attristées de l'Amicale.

MARIAGE

Notre ami A. Dorigny et Mme, 36, quai du Mesnil, à La Varenne (Seine), ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille, Danielle, avec M. André Humbert, officier de l'Armée de l'Air.

L'Amicale adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux époux.

NAISSANCE

Notre ami Robert Bulté et Mme, 40, rue d'Elpret, à Marchiennes (Nord), sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille, Michèle.

Nous adressons aux heureux parents toutes les félicitations de l'Amicale et souhaitons longue vie au nouveau petit V B.

POUR CEUX DE LA 147

Notre ancien chef de chambre 40-43 vous envoie son cordial bonjour et vous apporte des nouvelles toutes fraîches de ses anciens administrés.

Grâce à notre ami l'abbé Petit, qui était en sorte notre voisin, nous avons pu récupérer à l'Amicale notre ami Auguste Vinchon, plus connu à l'hôpital sous le nom de « Charlot ». Notre ami est en excellente santé, heureux père de deux charmantes filles, et habite 45, rue Général-Fauconnet, à Dijon. Son équipier de la Wascherei, l'ami Lucien Destouches, est un amicaliste de longue date. Seule nous manque l'adresse de notre dévoué Kirsch. Peut-être l'un d'entre nous pourra-t-il nous la communiquer.

Notre ami Achille Leclercq est toujours instituteur dans sa bonne ville de Roubaix. Nous ne désespérons pas de le rencontrer à Paris.

Notre ami Alphonse Bouteille, dit « Flash », que nous avons eu la grande joie de rencontrer lors de nos dernières vacances, habite toujours à Bosmoreau-les-Mines, dans la Creuse. Nous avons

passé ensemble de belles journées d'amitié. Nous avons eu la joie de faire connaissance de la charmante Mme Bouteille et de sa jolie fille, Marie-Thérèse.

Notre joyeux boute-en-train n'a pas changé. Malgré les durs travaux que lui occasionne la charge d'une ferme de trente-deux hectares et d'un imposant cheptel, notre Fonfon est resté l'ami de la joie. Nous l'avons retrouvé tel qu'il était au Waldho : ardent, vif, débrouillard et, qui mieux est, en excellente santé. Nous avons

pour un temps reconstitué notre petite popote avec la seule différence que, cette fois-ci, la cuisine était faite par Mme Bouteille. Et je ne chagrinerai pas notre ami Flash en lui disant que sa charmante épouse est un vrai cordon bleu. Il y avait, entre autres, certaines tartes et babas !...

Nous avons visité les mines de Bosmoreau que nous connaissions déjà par description orale. Et nous avons vu à la mairie le siège occupé par l'ami Bouteille, car il faut vous dire que notre ancien collègue a été porté par la « Vox Populi » au rang d'édile municipal.

Le manque de place nous oblige à interrompre notre relation d'une rencontre inoubliable, car, comme vous le pensez tous, nous avons beaucoup bavardé, et remué pas mal de souvenirs.

Nous terminerons ces brèves nouvelles en adressant à toute la famille Bouteille, sans oublier la prévenante Mme Vve Bouteille, grand' mère de la petite Marie-Thé, notre plus amical souvenir.

H. Perron.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

AUX ANCIENS...

Nous avons reçu le 47° bulletin de ce sympathique groupement.

Notre ami Fernand Holiugue, Hôtel de Ville, Le Touquet-Paris Plage, en assure avec talent la mise en pages.

Des articles documentés, des nouvelles des amis, en font un bulletin bien présenté que chaque ancien de Weingarten devrait avoir en mains. Ecrivez à l'ami Holiugue qui vous fournira tous renseignements.

Pour nos lecteurs, nous publions un article sur Schaffouse, extrait du « Bulletin des Anciens de Weingarten ».

Schaffouse ! Un nom qui fut souvent dans nos conversations :

Schaffouse (Suisse)
« Michelin » vient d'éditer un nouveau guide consacré à la Suisse.

Je l'avais en mains il y a quelques jours, et le hasard a voulu qu'il s'ouvre à la page 162 :

Schaffouse (Schaffausen) : 25.971 hab. Alt. 397. — « Etagée sur la rive droite du Rhin, la vieille cité est une des villes les plus attachantes de Suisse pour son cachet médiéval. C'est le point de départ de la promenade aux chutes du Rhin, attraction traditionnelle de l'Helvétie romantique », etc...

Et, à ce nom, j'ai fait un saut en arrière de seize ans.

« D.U. » était l'espoir suprême des malades de l'hôpital, Schaffouse était l'un des maîtres-mots du Gefang en Kommando.

Oh ! ce n'était pas pour connaître le célèbre Rheinfall, ni la Vordergasse, ni pour gravir le Munot ou pour visiter le musée de Tous-les-Saints. Tout cela n'importait guère et nous ignorions même toutes ces merveilles.

Schaffouse, pour nous, c'était la Suisse. Et c'était là qu'il fallait

...DE WEINGARTEN

passer la frontière, c'était là seulement que le Rhin infranchissable ne servait pas de limite entre les deux pays.

Vingt kilomètres de longueur, dix kilomètres de largeur. Voilà à peu près l'importance de la pointe poussée par la Suisse au delà du fleuve. Pourquoi ? nous n'en savions rien, nous savions seulement que là était la seule porte de sortie.

Schaffouse, combien de fois ton nom a-t-il été prononcé, à voix basse, en tous lieux, par les prisonniers qui envisageaient, échauffaient, préparaient, signolaient une évasion.

Certains en ont parlé longtemps, sans oser. D'autres ont tenté, sans succès. Quelques-uns ont réussi et, deux ou trois mois plus tard, arrivait la carte postale annonçant le retour au foyer.

Schaffouse ! C'était la Suisse, mais c'était déjà la France.

Waterman



Ce journal vous plaît-il ?

C'est que vous n'avez pas oublié les amis !

Alors, pourquoi hésiter encore ?

UN JOUR OU L'AUTRE VOUS AUREZ BESOIN DE NOUS et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII°)

RYSTO Raymond

Ex-No 5305

Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes
Eléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris